

# LA LETTRE DU 18 JUIN

N° 272 Déc. 2024-Trente et unième année



*Le combat de l'avenir*

## SOMMAIRE

|   |         |
|---|---------|
| -Allocution 11 Novembre 2024... Jacques MYARD   | page 2  |
| -Démocratie et Citoyenneté, les ressorts d'une bonne gouvernance... Christine ALFARGE   | page 4  |
| -Ukraine : Donald Trump, pacificateur providentiel ? ... Paul KLOBOUKOFF                | page 6  |
| -Les années résistance 1940-1944 ... Livre de Fabrice GRENARD                           | page 7  |
| -Sortir de l'Euro, la grande peur ou le retour de la croissance ... Jean-Louis Guignard | page 8  |
| -Au temps de la France libre.... Yves DE GAULLE   | page 10 |
| -En mémoire de Jean Moulin ... André Malraux  | page 13 |
| -EXPOSITION L'IA au service de l'histoire au musée de l'Armée                           | page 14 |





## Allocution 11 novembre 2024

Par Jacques MYARD,

**E**n 1795, Emmanuel KANT publie un essai philosophique « **Vers la Paix Perpétuelle** ».

Il propose la suppression des armées permanentes, l'interdiction de contracter des dettes pour financer des conflits extérieurs.

Le Tsar Alexandre Ier, acquis aux idées libérales, propose de créer une Ligue de « Tous les États qui désirent réellement rester en paix. »

Depuis 1795, depuis cet écrit utopique, la France, l'Europe, l'humanité ont connu de multiples conflits. Chaque guerre, à peine terminée, annonce et engendre la prochaine.

Le monde se rassasie-t-il des guerres perpétuelles dont les affrontements de plus en plus violents alimentent l'appétit insatiable du Moloch, dans un commun désastre du genre humain ?

14-18 sonne dans nos coeurs, dans nos esprits tel le tocsin.

14-18 bouleverse notre raison à l'aune des souffrances terribles des Poilus, jetés dans la fournaise des obus, fauchés par les mitrailleuses, gazés par l'ypérite.

Les hommes tombés sont ensevelis dans la terre, chaque frappe d'obus brasse les corps sans vie.

Les forêts disparaissent, les fleuves ne peuvent être franchis qu'au prix de durs combats.

Les villes, les villages en ruines témoignent de la rage des combats souvent au corps-à-corps avec Rosalie, Dame baillonnette.

« Il fait un temps magnifique et le spectacle est indescriptible. Figure-toi l'énorme plateau où il ne reste plus un arbre, ni le moindre brin d'herbe, un sol convulsé et noirci... des milliers de cadavres français et boches, des armes brisées, des débris de toutes sortes.

Là-dessus pèse une chaleur lourde, l'odeur est atroce et de grosses mouches bleues essaient en tourbillons.

À chaque instant, de gros obus creusent, fouillent cet amas.

Il faut ramper pendant des heures, se faire un rempart des cadavres. »

**Sous-lieutenant FG, page 144 « Paroles de Poilu »**

La guerre de 1870 fut d'abord une guerre des corps d'armée plus qu'une guerre populaire, en dépit de la Commune de Paris.

1939-1940 fut une formidable bataille de nos armées avec l'exode dramatique.

14-18 est d'une autre nature.

14-18 est la Grande Guerre des Français selon **Jean Baptiste DUROSELLE**, un très grand historien lorrain.

« Aucune Puissance n'eut proportionnellement plus de tués. 1 397 000 morts, 1 560 jours de guerre, 829 tués par jour.

Une guerre incompréhensible, la guerre de tout un peuple dont la mobilisation générale faisait l'armée du peuple français, uni pour la défense de la Patrie. »

Une Union Sacrée !

Tous les soldats connurent « l'odeur physique de la mort. » **Maurice GENEVOIX**.

Toutes les familles françaises ont vécu la guerre dans leur chair : un père, un frère, un fils tombé au champ d'honneur.

Le 2 août 1914, le Caporal **Jules-André PEUGEOT** tombe sous le feu des balles allemandes d'une patrouille du Reich qui viole la frontière.

Les six frères **HANNECART** partent au combat :

**Auguste**, tué le 6 octobre 1914,

**Robert**, tué le 7 juillet 1916,

**Paul**, tué le 8 septembre 1916,

**Jules, Edouard et Clovis** sont revenus du Front, blessés.

C'est le prix de la famille **HANNECART**, payé chèrement pour la défense de la Patrie.

**Paul DOUMER**, futur Président de la République, perd quatre de ses fils : René-Léon, Marcel-Victor, André-Karl, Armand-Albert mort des suites d'une maladie contractée lors de la guerre.



**Louis BARTHOU** perd son fils unique le 14 décembre 1914.

**Louis BARTHOU** fut ministre des Affaires Étrangères en 1917 et 1934.

Tous les poilus ont connu l'enfer, le cauchemar des combats, l'odeur insupportable des cadavres qui pourrissent, déchiquetés par les rats.

« J'ai lavé ton front, tête vide, défait les cuirs sur tes reins étroits, défait le col sur ton sein aride. Pauvre corps, qu'a-t-on fait de toi ? », **Henri de MONTHERLANT** (1896-1972) à un aspirant tué.

« Je suis le pauvre Macchabée mal enterré, mon crâne lézardé s'effrite en pourriture, mon corps épargné divague à l'aventure, et mon pied nu se dresse vers l'azur éthéré. », **René DALIZE**, « **Balade à tibias rompus** ».

14-18 demeure pour nous tous au vingt-et-unième siècle une guerre inexplicable, qui concentre de multiples interrogations.

Comment ces milliers d'hommes sortant des tranchées pour partir à l'assaut ont-ils pu tenir ?

Les cas d'insoumission et de refus de se battre restent marginaux.

14-18 fut la guerre des hommes, des fantassins, c'est indéniable, mais 14-18 a franchi des étapes technologiques formidables.

C'est l'apparition des chars ; dès 1916, l'état-major donne son feu vert au **Général Étienne** pour construire un char avec **Louis Renault** ; un char léger et rapide.

Sur mer, plutôt sous la mer, les sous-marins deviennent des armes redoutables ;

La Kriegsmarine a 31 sous-marins, les Ubots,

La Royal Navy a 73 sous-marins,

La Marine Nationale, la Royale, 67.

Dès 1915, la guerre sous-marine au commerce est débattue à l'état-major allemand de la Marine.

Le 7 mai 1915 le Lusitania est torpillé.

L'aéronautique militaire fait de multiples progrès : elle observe les fronts, règle les tirs de l'artillerie et commence les bombardements stratégiques.

**Verdun** fut la première bataille pour la maîtrise du ciel ; après avoir été dominée par les avions allemands, la chasse française retrouve la maîtrise du ciel à Verdun par des patrouilles permanentes.

En 1918, la division aérienne du **Général DUVAL** compte 600 appareils. Les pilotes se sont immortalisés dans de durs combats aériens.

**René FONCK**, 127 victoires probables, 75 homologuées, l'as des as, sur son SPAD S XIII dans l'escadrille des Cigognes.

**Louis WEILLER** donne une forte impulsion à l'aviation d'observation et de reconnaissance. Il fut le premier à utiliser la photographie aérienne sur son Breguet XIV.

**Les armes chimiques** : elles ne sont pas nouvelles.

En 428 avant Jésus-Christ, les Macédoniens brûlent des fagots enduits de poix et de soufre pour gazer leurs ennemis.  
Le 22 avril 1915 à Ypres, les Allemands utilisent du chlore. 20 000 soldats français et alliés sont gazés. Les Allemands ne furent pas les seuls à utiliser des gaz. Si les Allemands utilisèrent 52 000 tonnes d'agents toxiques, les Français en employèrent 26 000 tonnes, les Anglais 14 000. En dépit des conventions internationales pour éliminer les armes chimiques,

- Protocole de Genève de 1925,
- La Conférence de Paris qui adopte en 1993 « La Convention d'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques », signée par 130 États.

L'humanité vit avec ces armes perfides, toujours utilisée par certains pays et des terroristes.

### Le service de santé

14-18 a franchi un seuil inégalé dans la brutalité. Les médecins militaires eurent du mal à convaincre leurs supérieurs pour qu'ils saisissent la violence des combats.

**Les mitrailleuses** et les obus entraînent des plaies majeures incrustées de terre, de lambeaux d'étoffe arrachés aux vêtements.

En dépit du manque d'aspirine, sous brevet allemand de Bayer, les médecins utilisent comme analgésiques de la morphine et la codéine.

**L'anesthésie** fait des progrès face aux défis des gueules cassées ; les médecins inventent l'intubation endotrachéale insufflant un mélange air-éther ou du chloroforme.

Pour lutter contre la gangrène gazeuse, l'équipe **DAKIN-CARREL** utilise l'hypochlorite de soude, toujours utilisée.

Pour les gueules cassées, la **chirurgie maxillo-faciale et les otoplasties** tentent de leur redonner un visage.

**Marie Curie** déploie le premier service de **radiologie mobile**.

Faut-il une guerre pour faire progresser la médecine ?

Il est vrai que la médecine moderne doit beaucoup aux découvertes effectuées lors de la Grande Guerre.

Mais n'oublions pas les troubles majeurs des survivants.

N'oublions pas que pour atténuer la souffrance des gueules cassées, on leur donna des **opiacés**, de la **morphine**.

La France, après la guerre de Sécession (1861-1865), entraînait ainsi dans l'ère de l'**OPIUM** et des drogues.

Ayons le courage de nous en souvenir.

### Le renseignement.

Tout conflit, guerre par Proxy, ou guerre entre Puissances nécessite des renseignements.

Tout conflit se doit de connaître les plans de l'ennemi, nécessite d'obtenir des renseignements, c'est la clé de la victoire future.

Lors de la seconde Guerre mondiale, la bataille pour percer **Enigma** fut la clé de la victoire alliée.

Commencé grâce au 2ème bureau de l'État-major français avant-guerre, puis réalisé par les chiffreurs polonais, poursuivie par les Britanniques à **BLETCHLEY Park** avec les fameuses bombes **ÉNIGMA**, le décryptage des machines allemandes a été déterminant dans la victoire des Alliés.

**Début juin 1918**, les Allemands sont à 100 km de Paris et préparent une attaque. Les Alliés ont l'obligation de briser le chiffre allemand **ADFGVX**. L'arme secrète est un Français, brun, fluet, **Georges PAINVIN**. Il se bat nuit et jour pour décrypter le chiffre allemand, il perd alors 15 kilos !

Le 2 juin 1918, il casse le code de la Reichswehr. Il lit le message : « Acheminez munitions, même de jour si camouflées. »

L'attaque allemande devait avoir lieu entre Montdidier et Compiègne.

L'attaque est déclenchée le 5 juin, le long du **MATZ**, un affluent de l'Oise.

L'attaque de **Ludendorff** est brisée le 13 juin. Les Alliés avertis avaient envoyé les renforts sur la 2ème ligne du Front.

Le Général **MANGIN** lance la contre-offensive dans l'Aisne. 27 000 Allemands sont faits prisonniers, 400 canons sont pris.

En juillet et août 1918, l'attaque allemande est brisée.

**Ludendorff** envoie sa démission au **Kaiser**, qui la refuse.

**Ludendorff** déclare le 8 août 1918 « Jour de deuil de l'armée allemande. »

L'entrée en guerre est une chose simple, logique, souvent inéluctable.

14-18 fut un engrenage d'alliances, comme à la parade, après l'attentat de Sarajevo du dimanche 28 juin 1914.

Savoir finir un conflit est un défi d'une autre nature, qui exige du courage, de l'intelligence pour surmonter les tabous.

14-18 répond à ce titre à un scénario inédit. En août 1918, le commandement militaire du Reich prend conscience que tout est perdu, mais ne veut pas assumer sa défaite.

Il transmet ses pouvoirs aux civils, à charge pour eux de demander l'armistice.

La situation intérieure à **Berlin** est dramatique, les comités de soldats et des ouvriers occupent les grandes villes, les généraux indiquent à **Guillaume II** que les troupes ne sont plus fidèles pour réprimer la révolution.

Le 9 novembre 1918, à 14h00, **Guillaume II** signe son Abdication comme empereur et le chancelier **Max de BADE** annonce l'abdication comme empereur et roi de Prusse.

Guillaume doit partir, il doit quitter Spa pour fuir les mutineries. Le 10 novembre 1918, à 4h03 du matin, il quitte Spa pour les Pays-Bas.

L'Empire des **Hohenzollern** a vécu.

Guillaume déclare « Das haben wir nicht gewollt. » (Je n'ai pas voulu ça) et le fait inscrire au fronton du Haut Koenigsbourg avant de fuir aux Pays-Bas.

**Friedrich EBERT**, chancelier en décembre 1918, salue les troupes de la Reichswehr :

« Je vous salue, soldats qui revenez vaincus du champ de bataille. »

Ainsi est née la mythologie allemande du « coup de poignard dans le dos », la **Dolchstoßlegende** qui amena **Hitler** au Pouvoir.

L'armistice est signé le 11 novembre 1918.

Gagner la Guerre est une chose.

Mais gagner la Paix est un autre défi.

La France a mobilisé 7 millions d'hommes.

Trois empires se sont écroulés.

**La statue de la ville de Strasbourg, place de la Concorde, enlève son bandeau noir du Deuil.**

Le 28 juin 1919, le Traité de Versailles est signé dans la Galerie des Glaces, là où **Bismarck** avait proclamé l'empire allemand le 18 janvier 1871.

Le Traité de Versailles, « trop dur dans ce qu'il avait de mou, trop mou dans ce qu'il avait de dur » prépare la guerre de revanche de l'Allemagne nazie.

Lors de la ratification du Traité de Versailles à l'Assemblée le 28 septembre 1919, **Clémenceau** déclare : « Ce Traité si complexe voudra ce que vous voudrez vous-même. Ce que vous allez voter aujourd'hui, ce n'est pas même un commencement, c'est le commencement d'un commencement. »

La Paix fut illusoire, elle commença par la naissance mort-née de la Société des Nations, la SDN, actée par le refus du Congrès des États-Unis de ratifier le Traité de Versailles.

Ce fut l'illusion de faire payer des réparations par l'Allemagne, elle aurait dû payer jusqu'en 1988...

L'Angleterre, entre les deux guerres, s'oppose systématiquement aux propositions françaises. Un seul homme est lucide sur les buts d'**Adolf HITLER, Winston CHURCHILL**.

14-18 se termine en réalité 26 ans après le Traité de Versailles, à **Berlin**, le 9 mai 1945, après la capitulation sans condition du IIIème Reich qui devait durer 1000 ans !

**Il a fallu toute la détermination de l'homme du 18 juin, le Général De Gaulle**, pour que le général de **LATTRE de TASSIGNY** signe légitimement au nom de la France la capitulation allemande.

En dépit du persiflage du général nazi **KEITEL**, ce n'était que justice au nom des sacrifices des Poilus de 14-18.

Mais aujourd'hui Wotan et tous les dieux de la guerre sont toujours à l'œuvre !

Nous savons que la Paix perpétuelle de **KANT** est illusoire, vainue.

Le genre humain sait que les conflits sont sans fin.

**Si vis pacem para bellum**, le vieil adage du Romain **Publius Flavius VEGETIUS** demeure plus que jamais la clé de voûte des relations internationales pour la PAIX.

Toute faiblesse est une faute mortelle.

Soyons lucides aujourd'hui, comme en 14-18, nous devons être responsables de notre défense.

**« Jamais de confiance dans l'alliance avec un Puissant. », Phèdre.**

Il y va de la pérennité de la Nation, socle intangible de notre Liberté.

Gloire à nos Poilus, tombés pour la Patrie.

Ils ont écrit l'Histoire du siècle, leur sacrifice doit vivre en nous à jamais.

Vive nos Alliés

Vive la République,

Vive la France !

*Jacques Myard Maire de Maisons-Laffitte Membre honoraire du Parlement, Président du CNR et de l'Académie du gaullisme.*



## Démocratie et Citoyenneté, les ressorts d'une bonne gouvernance

« *La démocratie n'a de sens que dans l'exercice de l'intérêt général* »

Par Christine ALFARGE,

**L**e fonctionnement de l'État français est centralisé permettant une homogénéité nationale mais sans doute au détriment d'un traitement spécifique et d'une forte réactivité face aux problèmes régionaux. Il serait souhaitable de rééquilibrer les régions françaises en répartissant mieux les institutions et les services publics au regard des besoins locaux de la population, resserrer le lien démocratique en utilisant de manière appropriée les volontés locales des corps intermédiaires et des citoyens en les faisant participer davantage à l'élaboration des lois.

Les citoyens aspirent à participer aux décisions politiques plus fréquemment que lors d'élections. Les privations de libertés individuelles, bien qu'elles puissent être justifiées en temps de crise, doivent absolument rester temporaires. Et enfin, les contenus des médias doivent pouvoir être contrôlés, par les opérateurs et sous le contrôle de la justice, afin d'éviter désinformation et fragmentation de la société française.

### Les hommes politiques peuvent-ils vraiment changer le cours des choses ?

Si gouverner, c'est organiser la société, la réformer en fonction de projets et de programmes, on invoque la plupart du temps la résistance du corps social ou l'administration tentaculaire pour expliquer la résistance au changement. Ce sont des réalités. Dans les régimes démocratiques, l'alternance des dirigeants, la diversité des instances de décision, la mobilisation des contre-pouvoirs, tels que les médias, les partis, les syndicats, les lobbies, permettent à de nombreux acteurs de la vie politique, de faire prévaloir leurs intérêts. Cette polyarchie, propre aux démocraties, favorise la négociation, les transactions, les compromis plutôt que les politiques offensives. Face à une pluralité de « leaders » dont chacun est enfermé dans un réseau de dépendances qui limite et encadre fortement son pouvoir d'action, finalement on ne sait plus qui gouverne.

Les sondages montrent quelle que soit l'orientation politique du gouvernement, qu'une majorité des citoyens français n'a plus confiance en lui pour résoudre leurs problèmes. On peut, bien sûr, y voir un comportement français typique, et cela rendrait illusoire toute possibilité d'amélioration, à moins d'une évolution de nos mentalités. Mais on peut aussi questionner notre modèle de structure politique hyper centralisé, peut-être mal adapté au besoin actuel de prises de décisions rapides avec l'oeil critique des opposants politiques mais également des citoyens espérant que leurs problèmes individuels ou corporatistes soient résolus en hauts lieux.

Après la deuxième guerre mondiale, le général De Gaulle qui porta à bout de bras la reconstruction de la France, s'exprimait ainsi : « *la lutte des classes est partout, aux ateliers, aux champs, aux bureaux, dans la rue, au fond des yeux et des âmes. Elle empoisonne les rapports humains, affole les États, brise l'unité des nations, fomente les guerres* ».

L'histoire est toujours à recommencer, aujourd'hui la volonté politique suffira-t-elle ? Une nouvelle société dépend d'hommes et de femmes déterminés à agir et en ayant les moyens. Un meneur digne de ce nom doit savoir insuffler une vision, un projet et donner du sens là où les autres voient le monde tel qu'il est, complexe et sans visibilité.

Le rôle de l'État, dans une démocratie, est d'assurer la protection de ses citoyens ainsi qu'une vie en communauté en bonne intelligence. L'État doit aussi être à l'écoute de ses citoyens et leur fournir les conditions permettant de développer un projet politique que le gouvernement sera ensuite en charge de mettre en œuvre. En France, malgré tous les efforts de décentralisation, les décisions et les règles sanitaires restent globalement décidées à Paris, sans toujours tenir compte des particularités territoriales. Historiquement, la nation française est fondée sur l'idée républicaine centralisée, assurée par un État fort, contrairement à d'autres démocraties plus fédéralistes.

### Le régionalisme contre la nation ?

L'un des aspects du régionalisme est politique avec un nouveau rapport État et région car c'est également en terme de compétences que la question reste posée entre ces deux entités. Une nouvelle réforme territoriale est nécessaire, le vrai problème est qu'il faut avoir la volonté de mener des réformes de fond, le rôle des régions demande un ajustement permanent. Nous devons associer plus fortement les pouvoirs locaux et les collectivités locales et territoriales à la construction européenne.



Pas seulement en termes de chasse aux subventions qui en font trop souvent un acteur passif, mais en terme de représentation plus forte parmi les instances européennes. Le lobbying des collectivités territoriales, exercé notamment par le biais de deux associations, le Conseil des communes et régions d'Europe (fondé en 1951) et l'Assemblée des régions d'Europe (mise en place en 1984) d'autre part, mériterait de voir son existence davantage reconnue et ces deux associations d'être mieux associées aux institutions européennes.

Au-delà de la coopération décentralisée reconnue par la loi du 6 février 1992 autorisant des coopérations entre collectivités, dans les limites de leurs compétences, ces collectivités locales et territoriales sont les plus aptes, par leur proximité et leur légitimité, à représenter et à défendre territoires et citoyens. Il faut donc clarifier à la fois les compétences, les moyens financiers, les rôles de l'État, régions, départements, communes ainsi que toutes les différentes formes d'intercommunalité. L'État doit assurer une répartition équitable des charges et des moyens. C'est un millefeuille qui ne peut plus continuer face aux dépenses excessives, vingt-deux régions c'est beaucoup. Souvenons-nous que le général De Gaulle pour qui le rôle de l'État devait être exemplaire, signera le 14 février 1963 le décret n°63-112 instituant la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) parce qu'il avait une vision de la réalité locale s'appuyant sur les régions afin d'assurer une meilleure participation des citoyens à la gestion du pays, préservant ainsi l'espace de la démocratie et des solidarités. C'est tout le sens du référendum du 27 avril 1969 qu'il avait souhaité sur « le projet de loi relatif à la création de régions et à la rénovation du Sénat » pour lequel il avait indiqué qu'en cas de rejet, il quitterait ses fonctions.

Malheureusement, les antagonismes politiques de droite comme de gauche ont changé la nature du débat sur le maintien ou non du président au pouvoir au lieu de montrer les intérêts ou inconvénients de la réforme, au détriment d'une auto-organisation décentralisatrice plus en prise sur les réalités locales.

Aujourd'hui, face au ravage de la crise, nous sommes dans la conquête de la réindustrialisation, l'essentiel de notre vie économique, sociale et politique se joue encore aux niveaux local, national ou régional. L'État doit être plus que jamais à l'écoute des projets et besoins des régions pouvant s'appuyer sur la mobilisation et l'engagement des politiques.

### La mondialisation n'a pas fait disparaître les territoires.

La construction d'un monde plus juste ne passe d'ailleurs pas par la disparition des anciens liens sociaux et des vieux sentiments d'appartenance. Détruire ces solidarités n'aidera pas à en faire émerger de nouvelles, au niveau des continents comme de la planète. Cela ne ferait que renforcer la tentation omniprésente du repli identitaire représentant l'autre aspect du régionalisme.

Nos institutions centralisées et unifiées ont du mal à tenir compte de la diversité des régions, certaines sont sous-peuplées, en manque de service public alors que d'autres sont surpeuplées, avec des problèmes de pollution et d'embouteillage. La crainte de poursuites judiciaires décourage bien des engagements en politique compliquant des prises de position courageuses. Dans le système français, il n'y a pas de « mandat impératif ». Autrement dit, un homme politique n'est pas tenu de suivre le programme pour lequel il a été élu. Il a simplement la charge d'une fonction et doit prendre des décisions politiques « en son âme et conscience ».

Par contre, ces décisions peuvent être attaquées judiciairement, ce qui entraîne bien souvent à un immobilisme prudent et une inflation de règlements, les politiques s'abritant derrière les avis d'experts ou de règlements administratifs. La question sur la perception du risque est centrale : selon le principe de la sécurité à tout prix, on risque non seulement l'immobilisme, mais une atteinte progressive et irrémédiable à notre liberté et notre libre arbitre.

Le rôle de l'état, pour recréer de la souplesse et de la réactivité dans son fonctionnement, devrait amplifier sa décentralisation au profit des pouvoirs locaux des régions, des départements et des communes. La difficulté serait de construire un équilibre qui permette, dans le même temps, qu'une appartenance commune existe et que les niveaux régionaux se construisent intellectuellement non "contre", mais "avec" le niveau national.

Nos institutions devraient mieux tenir compte des particularités démographiques de nos différentes régions. Dans les régions sous peuplées, en garantissant par la loi une certaine densité de services publics, dans les régions sur peuplées en luttant contre les temps de déplacement excessifs par un développement de la téléconsultation et une simplification des démarches administratives, mais tout en garantissant un certain nombre de points d'accueils pour aider les personnes sous équipées en matériel, ne maîtrisant pas bien l'informatique ou ne pouvant pas assurer les frais d'abonnement.

Cela entraînerait une meilleure qualité de vie, un rééquilibrage démographique entre les régions. Enfin, pour encourager les vocations politiques et éviter l'inflation de règlements en tous genres, les hommes politiques ne devraient pas pouvoir être poursuivis pour des décisions prises en toute bonne foi, mais uniquement pour les cas d'actes frauduleux (abus de biens sociaux, ...). Le lien démocratique, entre gouvernant et gouvernés, pourrait être consolidé, par la confiance et le sens des responsabilités des citoyens français, majoritairement bien éduqués et capables de discerner l'intérêt général.

L'État devrait amplifier le mouvement de décentralisation et d'autonomie des différentes régions de France pour tenir compte des particularités locales ainsi que de la volonté des citoyens de prendre des décisions par eux-mêmes, sans un carcan infantilisant de règles administratives sans consultation citoyenne.

Cela nous rappelle la célèbre réplique de Georges Pompidou, lui-même, excédé par de nombreux décrets à Matignon : « *Arrêter d'emmerder les français ! Il y a trop de lois dans ce pays, on en crève, laissez-les vivre, et vous verrez, ça ira beaucoup mieux.* » Dans une France moderne et instruite, on ne peut plus se contenter de donner un chèque en blanc à des politiciens « professionnels ».

### Comment retrouver plus de confiance ?

Même si la démocratie participative répond localement à une forte demande sociale en regroupant les nouvelles formes d'implication des citoyens dans les décisions tels que les conseils de quartier, elle est insuffisante pour renouveler à elle seule la démocratie. Il faut donc mettre en œuvre un ensemble de réformes pour restaurer la confiance des citoyens dans le système politique, et aussi un effort à mener pour argumenter et donner plus de lisibilité à l'action politique.

La démocratie participative correspond à une envie partagée par beaucoup de français qui aimeraient pouvoir donner leurs avis sur les affaires courantes de la politique, en dehors des périodes de renouvellement de leurs représentants. Mais il faudrait faire en sorte que les citoyens ne répondent pas seulement en fonction de leur opinion politique partisane.

Les libertés individuelles sont toujours réduites quand le besoin de protection collective est impératif, comme pendant la pandémie mondiale par exemple, et les français l'ont bien compris en respectant les règles de distanciation sociale. Le risque, par contre, est important de voir une partie des mesures liberticides perdurer après la fin de la pandémie, sous le prétexte imparable d'une meilleure sécurité, comme lors des crises précédentes.

Le lien démocratique entre gouvernant et gouverné devrait permettre à des représentants de la société civile de donner leurs points de vue, lors de journées politiques pour assister les politiques pendant l'élaboration des lois, soit lors de journées d'études de projet de loi pour en évaluer leur degré d'acceptabilité par la société.

La démocratie participative, via des référendums, pourrait être une solution, à condition d'échapper à un détournement politique partisan. Il faut, de plus, lutter contre la casse insidieuse de nos libertés et l'entrée de plus en plus envahissante des règlements et de la loi publique dans nos vies privées.

### Politique et médiatisation se confondent-elles ?

Les médias sont libres dans notre démocratie, mais la presse officielle dépend souvent des apports financiers de leurs annonceurs et ne peut pas aborder tous les sujets avec la même force voire la même impartialité. De surcroît, certaines informations sont biaisées par manque de statisticiens ou sociologues dans leurs rangs ou par idéologie politique.

Les médias, qu'ils soient traditionnels ou dits « sociaux », ne peuvent pas être contrôlés par les hommes politiques, et c'est heureux, mais ils doivent pouvoir l'être par la justice, et de manière aussi réactive et dissuasive que possible. Les opérateurs des réseaux sociaux ont les moyens de surveiller les contenus diffusés, soit en bloquant les contenus illicites ou bien en facilitant la levée de l'anonymat. La liberté des médias peut facilement laisser place au sensationnel, l'émotion étant recherchée au détriment de la raison. Il est devenu nécessaire de développer l'esprit critique. Dans ce contexte de désinformation et d'orientation des messages, les stratégies mises en place par l'état sont déconstruites. Il faut nécessairement développer le discernement des citoyens. C'est au sein de l'école par le biais du développement du doute méthodique, de l'esprit critique qu'il faudrait agir en rendant obligatoire les cours d'autodéfense intellectuelle dès la primaire. Un démantèlement de pensées réductrices peut être un pas en avant dans la compréhension et l'acceptation de certaines mesures prises par l'État.

### Il faut établir de nouveaux rapports entre médias, citoyens et pouvoir.

Aujourd'hui, il faut recomposer les rapports entre citoyens, les rapports de pouvoir et les rapports économiques. Cela peut venir de l'intérieur même du monde politique avec des propositions nouvelles, mais ce changement peut venir aussi de la connaissance sociale drainée par l'information et la communication qui offrent à la société une plus grande capacité de contrôle et d'intervention.

La politique prend immédiatement une dimension médiatique au sein de notre société, que ce soit la nature même du système politique ou les décisions qui en découlent, ne signifiant pas pour autant que le pouvoir se trouve inévitablement aux mains des médias ou que le public se décide en fonction de ce qu'on lui suggère.

Dans cette société de communication, la nécessité d'exister médiatiquement pour exister politiquement implique de faire passer des messages tant à la télévision qu'à la radio, dans la presse écrite ou sur Internet sur des sujets qui ne sont pas technocratiques, qui ne sont pas de la démocratie participative dans laquelle il n'y a pas de véritable capacité à rassembler.

***L'aventure audio-visuelle a une longue histoire avec le gaullisme, c'est avant tout la volonté d'un homme, le général de Gaulle de faire connaître sa politique et de la diffuser au plus grand nombre. Dans l'esprit des français, il restera l'homme de la radio de l'Appel du 18 juin 1940 et aussi l'homme de la première télévision alors on peut être certain d'une chose, que l'avenir des nouvelles formes de politiques se jouera dans le champ de la communication en tenant compte de la nouveauté des moyens technologiques.***

\*Christine ALFARGE Secrétaire générale de l'Académie du Gaullisme.





## Ukraine : Donald Trump, pacificateur providentiel ?

par Paul Kloboukoff,

En avril 2024, la RTBF dévoilait « Le plan secret, ou presque, de Donald Trump (DT) pour mettre fin à l'Ukraine en 24 heures » (1). Trump s'était vanté d'être capable de cette prouesse s'il était élu aux présidentielles de novembre. Sa solution présumée, « la cession à la Russie de la Crimée et du Donbass », a été démentie par l'intéressé. De toute façon, une telle annexion par la Russie, qui a envahi l'Ukraine en février 2022, serait inacceptable pour Kiev, pour les états qui lui apportent leur appui, ainsi que pour l'OTAN.

Mais DT semble peu disposé à continuer à dépenser sans compter pour protéger le pays agressé. Après sa prise de fonction, très attendue, en janvier 2025, il pourra « négocier » la paix avec Poutine. Mais, depuis avril, la situation a considérablement empiré. Les troupes russes ont gagné du terrain dans le sud du pays, et occupent maintenant près de 20% du territoire ukrainien (en comptant la Crimée, annexée en 2014). La tension internationale est montée de plusieurs crans, au point qu'une guerre nucléaire (synonyme d'extermination) mondiale peut être redoutée. Certains va-t-en guerre jusqu'au boutistes, comme notre président, ne semblent pas convaincus de l'intensité du danger.

### La recherche de la paix plombée par un lourd contentieux

Pour convaincre Volodymyr Zelenski, DT dispose de solides arguments militaires et financiers. Sans la protection des Etats Unis et de l'OTAN, Kiev ne peut résister à Moscou. De l'autre côté, il paraît difficile de remettre en question la mainmise de la Russie sur la Crimée, et, les choses sont plus compliquées pour trouver un terrain d'entente avec son « ami » Poutine. Celui-ci n'a toujours pas digéré l'affront qu'il a subi il y a vingt ans, le 22 novembre 2004, jour du déclenchement de la Révolution Orange. Celle-ci a permis aux Ukrainiens de se libérer de l'influence russe en élisant à la présidence Viktor Iouchtchenko avec le soutien de nombreux gouvernements européens, des Etats-Unis et d'ONG qui ont financé l'opposition. A ce sujet, ce 22 novembre 2024, huffingtonpost.fr a rappelé : « Comment la Révolution Orange, « une insulte personnelle » pour Poutine, avait en germe la guerre en Ukraine, il y a 20 ans » (2).

**Analyse de Reuters sur les positions des parties avant négociations**  
 Le 20 novembre, dans un article intitulé : « Exclusive : Putin, ascendant in Ukraine, eyes contours of a Trump peace deal », l'Agence mondiale Reuters a fait part des infos dont elle disposait sur les positions russes et ukrainiennes relatives à une éventuelle cessation des hostilités en Ukraine (3). Du côté russe, ses principales sources sont cinq « Officiels » actuels ou ex, qui ont voulu garder l'anonymat. Des représentants de Zelensky et de Trump ainsi que des « experts » internationaux ont aussi été interrogés. D'un rapport des cinq Officiels, il ressort que lors de discussions avec Trump, le Kremlin pourrait accepter de geler le conflit le long des lignes de front. Poutine a dit en novembre qu'un accord de cessez-le-feu doit refléter les « réalités » du terrain, mais qu'il craignait une trêve de courte durée qui permettrait seulement à l'Occident de réarmer l'Ukraine. Moscou clame que les quatre régions de l'est, Donetsk, Lougansk, Zaporizhzhia et Kherson, font partie intégrante de la Russie. Les forces russes y contrôlent 70% à 80% du territoire, tandis qu'environ 26 000 km<sup>2</sup> sont encore tenus par des troupes ukrainiennes. Au total, la Russie tient plus de 110 000 km<sup>2</sup> en Ukraine. Ses troupes ont beaucoup avancé dans le sud du pays, sans atteindre Odessa. Selon l'un des experts, Dimitri Simes, qui a quitté l'Union soviétique en 1973 pour émigrer aux Etats-Unis, « Cruelle vérité : la Russie est en train de gagner » (traduction de l'auteur).

Selon les 5 Officiels, il pourrait y avoir une place pour négocier sur les délimitations précises des quatre zones concernées. La Russie pourrait aussi envisager de se retirer des relativement petits espaces détenus dans les régions de Kharkiv et de Nicolaïv.



La Russie tient à la « neutralité » de l'Ukraine, et ne veut absolument pas voir l'OTAN s'installer jusqu'à sa frontière sur ce flanc aussi. L'Organisation est déjà à ses portes en Estonie, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne et, depuis peu, en Finlande. Poutine avait déjà dit en juin 2014 que l'Ukraine devait abandonner ses ambitions d'adhésion à l'OTAN et retirer toutes ses troupes des régions réclamées et en grande partie contrôlées par la Russie. En face, le président Volodymyr Zelensky a redit cette année que son pays n'aura pas de repos tant que le dernier soldat russe n'aura pas été éjecté de ces quatre régions. Le 16 novembre, le président américain Joe Biden a autorisé Kiev à utiliser des missiles ATACMS de moyenne portée contre des cibles situées en Russie. Aussi, dans la nuit du 18 au 19, l'Ukraine a tiré 6 missiles sur un dépôt de munitions à Briansk, à 115 km de la frontière entre les deux pays. 5 missiles auraient été détruits en vol, le 6<sup>ème</sup> aurait fait mouche.

Juste avant le tir des missiles ATACMS, le porte-parole du Kremlin Dimitri Peskov avait fait savoir que l'autorisation américaine était « une très dangereuse escalade de la part des Etats-Unis ». Il est certain que ce n'est pas un pas en avant vers l'apaisement. Certains observateurs ont soupçonné le Démocrate Joe Biden de vouloir savonner la planche à son successeur, et adversaire politique Républicain Donald Trump, avant que celui-ci prenne ses fonctions de président et commence à négocier la paix avec Poutine. Une telle « hypothèse » n'est pas à exclure. Un autre obstacle à la paix est venu s'ajouter récemment, l'accord entre Poutine et Kim Jong-un, président de la Corée du Nord, accompagné de l'arrivée de soldats nord-coréens, stationnés en Russie. C'est encore plus d'internalisation du conflit avec un « partenaire » qui n'est pas en odeur de sainteté dans le monde occidental.

Malgré cela, Steven Cheung, directeur de la Communication de Trump, s'est montré optimiste et a assuré à propos de l'entrée en fonction du nouveau président des Etats-Unis : « C'est la seule personne qui peut amener les deux parties à négocier la paix, à œuvrer à l'achèvement de la guerre et de la tuerie » (traduction de l'auteur).

### Ce qu'on pourrait espérer

Espérons en la réussite des démarches à venir de Donald Trump, en de meilleurs sentiments de son « ami » Poutine en, et en l'arrêt définitif de cette guerre entre deux peuples frères. Les Etats-Unis, leurs alliés occidentaux, ainsi que la Russie ont en commun des inquiétudes et des intérêts à défendre face à l'expansionnisme de la Chine. Cela devrait être un argument de dimension suffisante pour qu'ils enterrent la hache de guerre, fument le calumet de la paix et, solidaires, fassent un bout de chemin côte à côte.

\*Paul KLOBOUKOFF Académie du Gaullisme le 27 novembre 2024

#### Sources et références

(1) Le plan secret, ou presque, de Donald Trump (DT) pour mettre fin à l'Ukraine en 24 heures rtbf.be/article/le-plan-secret... le 09/04/2024

(2) « Comment la Révolution Orange, « une insulte personnelle » pour Poutine, avait en germe la guerre en Ukraine, il y a 20 ans » about:reader?url=https%3A%2F%2Fwww.huffingtonpost.fr... le 22/11/2024

(3) Exclusive : Putin, ascendant in Ukraine, eyes contours of a Trump peace deal reuters.com/world/europe/putin-ascendant-ukraine-eyes... le 20/11/2024



## Les années résistance

1940-1944

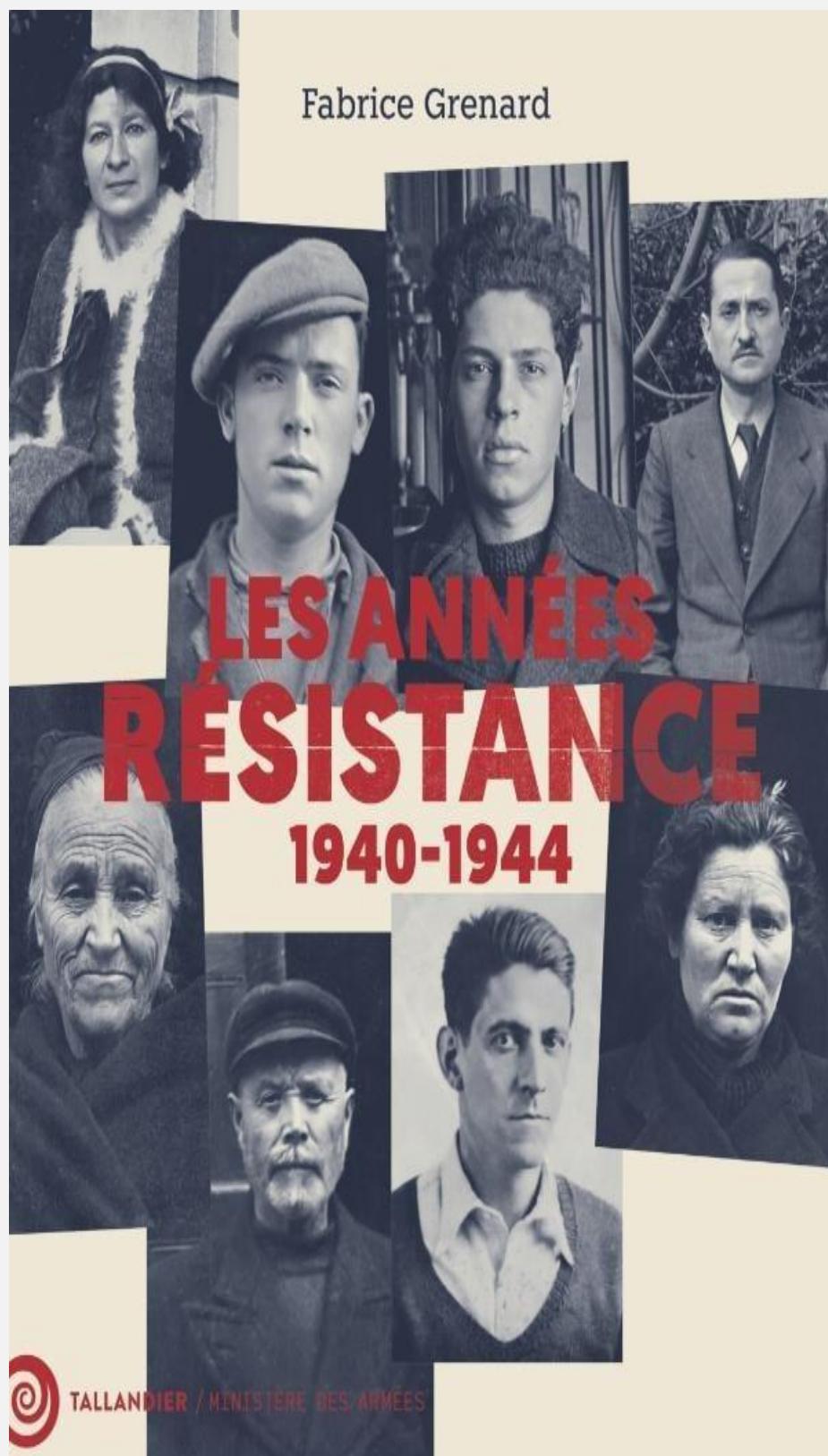
Fabrice GRENARD



Fabrice GRENARD

Directeur scientifique de la Fondation de la Résistance

Agrégé et docteur en histoire, directeur scientifique de la Fondation de la Résistance, spécialiste de la période de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la période de la Seconde Guerre mondiale en France.



Il a souvent été dit et écrit que la Résistance, par sa nature clandestine, avait laissé peu d'archives. Pourtant de nouveaux documents, régulièrement exhumés, enrichissent son histoire.

Quels furent les premiers gestes de refus ? Comment la Résistance s'est-elle progressivement constituée en passant d'actes individuels à une action collective ? Quels liens les résistants de l'intérieur entretiennent-ils avec de Gaulle ?

Amorcée dans le secret dès juin 1940, elle est parvenue à surmonter les divisions, à s'unir, grâce notamment aux patients efforts de Jean Moulin, tout en affirmant son indiscutable pluralisme. « Terroristes » pour les nazis et le régime de Vichy, les résistants ont déployé un courage extraordinaire. Cet ouvrage passionnant nous fait découvrir la multiplicité de leurs actions, à travers les réseaux, les mouvements et les maquis. Derrière les grandes figures, il redonne leur place aux combattants restés longtemps anonymes, en particulier les femmes sans qui rien n'aurait été possible. Mais aussi à tous ceux qui, bien que n'appartenant à aucune structure, ont soutenu, aidé et secouru les combattants de l'ombre, contribuant ainsi à enracer la Résistance dans la société.

Plus de 200 archives (correspondances, rapports, dessins...), souvent inédites, tissent un nouveau récit illustré des « années Résistance ».

Directeur scientifique de la Fondation de la Résistance, Fabrice Grenard est l'auteur de nombreux ouvrages sur la Seconde Guerre mondiale et la Résistance, dont *Ils ont pris le maquis*, Tallandier, 2022 et *Jean Moulin, le héros oublié*, Plon, 2023.

Avec la contribution de Fabrice Bourrée, responsable du service de la médaille de la Résistance française au sein de l'Ordre de la Libération et de Frantz Malassis, chef du département documentation et publications de la Fondation de la Résistance.

[www.tallandier.com](http://www.tallandier.com)



DL 10.24  
ISBN: 979-10-210-5994-8  
Prix: 29.90 €



Il a souvent été dit et écrit que la Résistance, par sa nature clandestine, avait laissé peu d'archives. Pourtant de nouveaux documents, régulièrement exhumés, enrichissent son histoire.

Quels furent les premiers gestes de refus ? Comment la Résistance s'est-elle progressivement constituée en passant d'actes individuels à une action collective ? Quels liens les résistants de l'intérieur entretiennent-ils avec de Gaulle ?

Amorcée dans le secret dès juin 1940, elle est parvenue à surmonter les divisions, à s'unir, grâce notamment aux patients efforts de Jean Moulin, tout en affirmant son indiscutable pluralisme. « Terroristes » pour les nazis et le régime de Vichy, les résistants ont déployé un courage extraordinaire. Cet ouvrage passionnant nous fait découvrir la multiplicité de leurs actions, à travers les réseaux, les mouvements et les maquis. Derrière les grandes figures, il redonne leur place aux combattants restés longtemps anonymes, en particulier les femmes sans qui rien n'aurait été possible. Mais aussi à tous ceux qui, bien que n'appartenant à aucune structure, ont soutenu, aidé et secouru les combattants de l'ombre, contribuant ainsi à enracer la Résistance dans la société.

Plus de 200 archives (correspondances, rapports, dessins...), souvent inédites, tissent un nouveau récit illustré des « années Résistance ».



## Sortir de l'Euro, la grande peur ou le retour de la croissance

Par Jean-Louis Guignard,

**O**n sait que la dette souveraine de nombreux pays, dont la France à 97%, est émise dans le droit de ce pays. Or, la règle, établie par la cour d'arbitrage internationale depuis la fin des années 1920, est que tout titre émis dans le droit du pays « x » doit être payé dans la monnaie du pays « x », quel que soit le nom de cette monnaie. C'est ce que l'on appelle la *lex monetae*. Cela veut dire que si la France décide de quitter l'euro et de revenir au franc, 97% de notre dette publique sera immédiatement et sans contestation possible, redenommée en franc. De ce point de vue, le seul pays qui serait obligé de faire défaut sur sa dette souveraine serait la Grèce car plus des deux-tiers de sa dette sont émis en droit étranger. Parler soit d'une multiplication importante pour la dette française comme le font Nicolas Sarkozy et les dirigeants de l'ex-UMP, ou au contraire parler d'un possible défaut, comme le fait J-L Mélenchon, n'a aucun sens. Pour les uns, cela relève du mensonge pur et simple, et pour Mélenchon de son incompréhension du mécanisme des dettes publiques.

Macron: "la zone euro doit changer ou mourir"

En ce qui concerne les dettes privées, une grande part de ces dernières est placée auprès d'acteurs français. Il n'y aura aucun problème en cas de sortie de l'euro. Pour les entreprises multinationales françaises, une large part de leur endettement est souscrite par des non-résidents. Mais, ces entreprises font aussi une large part de leur chiffre d'affaires hors de France. Dès lors, en cas de sortie de l'euro accompagnée d'une dépréciation du « nouveau » Franc, les dettes seraient réévaluées mais le chiffre d'affaires (et les profits) aussi! Les calculs qui ont été fait par diverses banques indiquent que les deux mécanismes s'équilibrent.

### La question des flux financiers

Il reste le problème des flux financiers entre pays, qu'ils soient dans la zone euro ou hors de la zone euro. Techniquement, **les grandes banques internationales se sont déjà préparées à la perspective d'une dissolution de l'euro**. Il conviendrait de suspendre les transactions financières pour une durée de 24 à 72 heures, puis de limiter les mouvements à très court terme (qui relèvent essentiellement de la spéculation) pour une période d'environ six mois ou définitivement.

### L'impossibilité d'un fédéralisme européen

**L'image d'une sortie de l'euro provoquant un « désastre » relève donc de la fiction.** C'est une fiction dont les partisans de l'euro se servent pour **alimenter des peurs** au sein des populations. Ce point est important. *En fait, la peur semble bien devoir être le seul argument que les partisans de l'euro peuvent encore utiliser devant la faillite complète de l'Union économique et monétaire.*

### Les avantages d'une sortie de l'euro

Maintenant, il faut être aussi conscient que les avantages d'une sortie de l'euro, et ces avantages sont nombreux que ce soit dans le domaine de la croissance, de l'emploi, mais aussi du rétablissement des comptes publics, seront affectés par les conditions dans lesquelles se fera cette sortie et par la politique qui sera conduite une fois la question de l'euro résolue. L'euro peut disparaître par une décision concertée, commune à l'ensemble des pays de la zone, comme il peut disparaître par une succession de crises donnant lieu à des sorties, chacune aggravant la crise et conduisant un nouveau pays à sortir à son tour. Cette hypothèse est la plus défavorable.

### Vers des "fronts" anti-euro?

Mais, même dans cette hypothèse, et en supposant que la France soit l'un des derniers pays à sortir de l'euro, notre situation serait meilleure que la situation actuelle. Ensuite, un point important sera celui des politiques à mettre en place une fois la sortie de l'euro effectuée. Il est clair que si le gouvernement alors en place donnait la priorité au désendettement de la France, et cherchait à maintenir le taux de change à un niveau surévalué, les avantages de la sortie de l'euro seraient très faibles. Mais ils ne seraient pas nuls. Par contre, avec une politique rompant de manière décisive avec les politiques menées depuis ces 25 dernières années et donnant une priorité à l'investissement, les avantages d'une sortie de l'euro seraient impressionnantes.



C'est pourquoi j'ai toujours dit que la sortie de l'euro était une condition nécessaire, c'est à dire que tant que nous restons dans l'euro rien n'est possible, mais nullement une condition suffisante. Ce point est important car, trop souvent, nombre des adversaires de l'euro présentent la sortie de la monnaie unique comme une panacée, ce qu'elle n'est pas.

### Deux modèles de Société: 3 janvier 1973, réforme de la Banque de France

Après la dernière guerre la France a entrepris un immense travail de reconstruction et de décolonisation. Le financement a pu être assuré par des dispositifs complexes, comme les bons du Trésor, toujours basés sur la monnaie. Un billet de banque ne serait qu'un joli morceau de papier s'il n'était gagé par l'Etat; il n'a de valeur qu'en vertu de la confiance que l'on attribue à l'émetteur.

La dématérialisation de la monnaie pose bien évidemment la question de la confiance. Une règle intangible est que la quantité de monnaie en circulation doit être adaptée à l'activité économique réelle (hors finance) dans des **zones économiques cohérentes**. En période de croissance du PIB (il mesure les échanges pas la richesse) cette masse doit augmenter au prorata, pas assez c'est la déflation, trop c'est l'inflation.

Les trente glorieuses ont ainsi pu être financées par une saine gestion de la monnaie; les grands programmes comme le nucléaire, les télécoms, le concorde, le TGV,... ont profité de cette gestion monétaire. Tout le tissu économique a profité de cette reconstruction.

Dans la loi portant sur la réforme des statuts de la banque de France, nous trouvons en particulier cet article 25 très court, qui bloque toute possibilité d'avance au trésor :

### **« Le Trésor public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la banque de France. »**

Ce qui signifie que l'article 25 de la loi 73-7 du 3 janvier 1973 interdit à la Banque de France de faire crédit à l'Etat, condamnant la France à se tourner vers des banques privées et à payer des intérêts; alors qu'avant cette loi, quand l'Etat empruntait de l'argent, il le faisait auprès de la banque de France qui, lui appartenant, lui prêtait sans intérêt.

Autrement dit : auparavant, l'Etat français avait le droit de battre monnaie, et avec cette nouvelle loi, il perd ce droit qui est du même coup légué aux banques privées, qui en profitent pour s'enrichir aux dépends de l'Etat en lui prêtant avec intérêt l'argent dont il a besoin.

Cette décision correspond à une privatisation de l'argent et **ramène la NATION au même rang que n'importe lequel de ses citoyens**.

L'accroissement sans fond de la dette publique trouve son origine précisément là. Voici en effet un graphique représentant l'évolution de la dette, avec et sans intérêt. La courbe rouge représente bien sûr la dette constatée, calculée avec les intérêts.

| Banque Centrale (BC) soumise à l'Etat                                 | Banque Centrale indépendante de l'Etat   |
|---|--|
| La dette est gérée par l'Etat   | La dette est gérée par les marchés   |
| L'inflation est préférée à la dette                                   | La dette est préférée à l'inflation  |
| Les Etats dominent la finance   | La finance domine les Etats  |
| La création de monnaie passe plutôt par la BC                         | La création de monnaie passe plutôt par les banques privées ou banques publiques de second degré |
| Les bilans bancaires sont normaux                                     | Les bilans bancaires explosent   |
| Les inégalités de patrimoine et de revenus ont tendance à se réduire  | Les inégalités de patrimoine et de revenus ont tendance à se creuser                             |
| La financiarisation est muselée                                       | La financiarisation est généralisée  |
| <b>Modèle "Etat-Nation"</b>   | <b>Modèle "mondialisation"</b>   |
| Les emplois restent en France   | Les emplois quittent la France   |
| <b>Modèle social plutôt apte à la démocratie</b>                      | <b>Modèle social-démocratique de plus en plus problématique</b>                                  |
| Risque systémique sous contrôle                                       | Risques systémiques constants et élevés  |
| Le citoyen peut être à la fois épargnant, travailleur et consommateur | Le citoyen est rarement les trois  |
| Le monde de la finance est "paralysé" par l'Etat                      | L'Etat est "paralysé" par le monde de la finance   |
| Les échanges avec l'extérieur sont maîtrisés                          | Les échanges avec l'extérieur échappent à l'Etat   |

La dette à fin 1979 était de 239 milliards d'euros (\*), déjà injustifiables ; la dette à fin 2008 s'établit à 1327 milliards d'euros ! Ainsi, entre 1980 et 2008, la dette a augmenté de 1088 milliards d'euros et nous avons payé 1306 milliards d'euros d'intérêts.

1327 - 1306 = 21 Milliards d'Euros ! : Si nous avions pu créer notre monnaie — faire exactement ce qu'ont le droit de faire les banques privées —, la dette publique serait quasiment inexistante aujourd'hui.

NOTE (\*) : La dette à la fin 1979 était en réalité de 82,8 milliards d'Euros, soit 21% du PIB ; mais en tenant compte de l'inflation, cela fait aujourd'hui 239 milliards d'Euros.

Le tableau suivant résume deux modes de société par le biais de leur Banque Centrale.

C'est un choix de société que l'on a imposé aux Français et la construction européenne supra-fédérale, contrairement à l'Europe des Nations, va vers l'asservissement à la finance internationale et, si l'on n'y prend pas garde à des groupes plus puissants que les Etats; on a bien vu le créateur de Microsoft intervenir à la COP21 comme un chef d'Etat !

L'ECU permettait cette respiration des monnaies. On peut imaginer plusieurs solutions comme la sortie de l'€ avec fin de la loi du 03/01/1973, la possibilité pour chaque membre de l'UE de "tirer monnaie" en € à hauteur de leur croissance, ou.... Une méthode plus radicale.

Parmi les plus grands actes de civilisation il existe une méthode radicale, **l'effacement de la dette** de l'Egypte des pharaons à Solon le Grec. Le Code d'Hammourabi parlait des "jubilés" où l'on effaçait la dette....à condition de ne pas reprendre les mauvaises habitudes !

« Pour que le fort n'opprime pas le faible, pour faire justice à l'orphelin et à la veuve, à Babylone, la ville dont Anu et Enlil ont élevé le faîte, dans l'Esagil, le temple dont les fondements sont aussi stables que les cieux et la terre, pour porter les jugements concernant le pays, pour prendre les décisions concernant le pays, pour faire justice à l'opprimé, j'ai écrit mes paroles précieuses sur ma stèle et je l'ai dressée devant ma statue de « Roi de justice ». »





## Au temps de la France libre

Par Yves de Gaulle,

**D**ans la matinée du 31 juillet 1944, Antoine de Saint-Exupéry disparaît au large de Marseille. Il effectuait une mission de reconnaissance des côtes françaises, en préparation du débarquement des alliés en Provence. Parti vers 9 heures de l'aérodrome de Borgo, près de Bastia, en direction des Hautes-Alpes, il volait sur un P38 Lightning F-5B (N° 223), non armé, appartenant au groupe 2/33 du 3e groupe photographique de l'US Air Force. À 44 ans, il était bien au-delà de la limite d'âge (35 ans) pour piloter un avion de combat rapide et délicat à manœuvrer. Formé par les Américains au pilotage, Saint-Exupéry en avait été interdit le 11 août 1943, pour ne pas avoir respecté la procédure d'atterrissement sur une piste courte et s'être crashé en bout de piste. Placé puis maintenu en « réserve de commandement » par Charles de Gaulle, pourquoi a-t-il été autorisé sous commandement américain à reprendre ses missions, presque un an plus tard ? Et, plus généralement, que faisait Saint-Exupéry avant cette issue fatale ? Quelle a été, au fond, son attitude combattante pendant la guerre ?

### Le plus américain des Français...

Le détail de son parcours nous éclaire sur sa démarche, sinon sur ses motivations. Après s'être rendu en août 1939 aux États-Unis, notamment pour y rencontrer Charles Lindbergh, il est mobilisé à la déclaration de guerre comme professeur de navigation aérienne sur la base de Toulouse-Montaudran. Déjà écrivain de renommée internationale, il a publié trois romans : *Courrier Sud* en 1929, *Vol de nuit* en 1931 et *Terre des hommes* en 1939, lauréat, en décembre de la même année, du grand prix du roman de l'Académie française. Son statut de « prof » le désespère car, proche de la quarantaine, il est jugé trop vieux pour piloter des avions de combat. L'on « me tient en réserve, comme un pot de confiture, sur les étagères de la propagande, pour être mangé après la guerre », fulminait-il. Il obtiendra d'être affecté le 26 novembre à la troisième escadrille du groupe 2/33 de grande reconnaissance, basé à Orconte, dans la Marne, sous le commandement du capitaine Schunk. Il loge dans une petite ferme glacée et s'entraîne sur des avions Potez 63 (bimoteurs de chasse). Il n'effectue pas encore de vols opérationnels, mais son escadrille, comme d'autres, enregistre de lourdes pertes, même si la guerre « tourne au ralenti ». Saint-Ex s'afflige, non de la marche sinistre des choses, mais de l'humaine condition des autres :

« *Il n'y a que l'autre qui soit dramatique. Soi, ça n'est jamais, jamais, dramatique. 10 000 mètres, on y va. On explose, et il n'y a rien. Mais l'autre, on ne peut jamais le visiter. L'autre, c'est un territoire sans frontière...* (1) »

En janvier 1940, son groupe aérien est transféré pour un temps à Athies-sous-Laon, puis retourne à Orconte, avant de se replier sur la région parisienne en mai au moment de l'offensive allemande. Sa première véritable mission est effectuée le 29 mars sur un Bloch 174 qui remplace le Potez. Il y en aura plusieurs, comme celle du 23 mai où il vole vers Arras, épreuve qui lui inspirera *Pilote de guerre*.

Le 2 juin, il reçoit la croix de guerre avec palme. Après la demande d'armistice, ce qui reste du groupe 2/33 (dix-sept avions ont été abattus sur vingt-trois) reçoit l'ordre le 20 juin de rejoindre Alger-Maison Blanche. Il y va aux commandes d'un quadrimoteur Forman 220 en mauvais état dans lequel il fait embarquer les pilotes qu'il peut trouver... On le démobilise en août. Dans cette ville qu'il surnomme la « poubelle du monde », il vit, sort le soir, fréquente les cabarets, va à la plage et commence à écrire *Citadelle*... Il s'y déssole car les nouvelles sont bien mauvaises. Il se rend compte que l'armistice n'a rien réglé, et la destruction d'une partie de la flotte française à Mers el-Kébir ajoute à la désillusion générale. Les deux camps, nettement représentés par Pétain et de Gaulle, ne lui conviennent pas. Ne faisant pas preuve d'une grande lucidité sur les événements, il va même jusqu'à redouter, à ce moment, dans cette France écrasée à moitié occupée par l'armée allemande, une simple « guerre civile » entre Français... Durant l'automne, il part à Vichy obtenir un visa pour les États-Unis, puis, dans la voiture de Drieu la Rochelle, se dirige vers Paris, avant de retourner en Afrique du Nord. « *Ivre de bonne volonté* », comme Saint-Ex se qualifie lui-même, il finit par embarquer au début du mois de décembre à Lisbonne pour New York, sur le paquebot Siboney, en compagnie de Jean Renoir, vers le seul pays, selon lui, à être en position de l'emporter sur l'Allemagne. Le 1er janvier, le *New York Times* le cite :

« *Notre pays a perdu la guerre parce que les hommes placés à la tête des armées ont été entièrement incapables de saisir la nature de la guerre moderne et parce que le pays était dans la lamentable incapacité de s'organiser. L'Allemagne a défait la France grâce à sa puissance industrielle...* »

Saint-Ex s'installe d'abord à l'hôtel Ritz-Carlton. Fêté par les Américains, il reçoit le National Book Award pour avoir écrit l'année précédente le meilleur livre de littérature générale. Les librairies sont pleines de ses ouvrages. *Terre des hommes* vient de passer le cap des 150 000 exemplaires. Il sort beaucoup, écrit, et fréquente largement ces splendides et courageux « patriotes » de la Ve Avenue. On lui trouve un appartement au 27e étage, 240 Central Park South. Le 31 janvier, à Vichy, le maréchal Pétain le nomme au Conseil national qu'il vient de créer. Saint-Exupéry, furieux, tombe des nues et ne trouve d'autre possibilité que de refuser cette « distinction » par voie de presse, dans le *New York Times* du même jour. Sans doute avait-il oublié que, lorsqu'il était allé à Vichy demander un visa à Henri du Moulin de Labarthète, chef du cabinet civil du Maréchal, il l'obtint sans difficulté et accorda à son interlocuteur l'autorisation de se servir de son nom dès lors que celui-ci le jugerait utile dans l'intérêt du Maréchal (2). Ses jours s'écoulent dans l'écriture. Il travaille à son *Pilote de guerre*. Il répond aux sollicitations de la presse : la revue *Harper's Bazaar* lui demande, par exemple, d'évoquer les livres qui lui ont laissé un souvenir particulier. Il voit beaucoup de monde. Toutes les « factions » françaises présentes à New York le sollicitent. Malheureux de ne pouvoir combattre, il reste cependant hésitant, loin, en tout cas, des « gaullistes » qu'il réclame. Gaston Gallimard, à Paris, écrit en avril à l'un de ses correspondants que Saint-Exupéry va rentrer en France sous deux mois. Le 22 juin 1941, l'Allemagne envahit la Russie. Les Français libres et les Anglais se battent en Syrie et au Liban contre les Français de Vichy. Il s'en désespère. À la fin du printemps, Saint-Ex quitte New York pour Hollywood, chez Jean Renoir, afin d'y subir une intervention chirurgicale. Convalescent, il écrit et s'accroche à son œuvre sans entrain. Dans une lettre datant du mois de septembre, il déclare :

« *Je suis arrivé à un dédain total de tout ce qui m'intéresse... Puisque je ne suis pas mort à la guerre, je m'échange contre autre chose que la guerre... La seule aide est la paix des litiges.* (3) »

De retour à New York en novembre, il aurait manifesté la volonté de rentrer en France, par des voies clandestines, et s'imagine assez curieusement que seules les circonstances politiques le lui interdisent... La vie continue ! Au matin du 7 décembre 1941, le Japon bombarde Pearl Harbor et les États-Unis entrent en guerre. Dès le début de 1942, Saint-Ex travaille à la version anglaise de *Pilote de guerre* (*Flight to Arras*). C'est un succès, encore un, malgré les faiblesses romanesques de l'ouvrage, plombé par les explications sur l'inéluctabilité de la défaite française pour des raisons « numériques » face à la grande et industrieuse Allemagne. Il estime cependant que « ce livre fut le service le plus efficace rendu à la cause française sur le territoire américain ». À la fin du mois d'avril, Saint-Exupéry part pour le Canada où il donne deux conférences et y livre l'une des clés de sa pensée romanesque, selon laquelle il n'y a pas d'opposition entre le rêve et l'action car il faut vivre avant d'écrire : « *J'ai horreur de la littérature pour la littérature. Pour avoir vécu ardemment, j'ai pu écrire des faits concrets. C'est le métier qui a délimité mon devoir d'écrivain.* (4) » Pendant que le général Montgomery progresse vers la Libye et que les Allemands s'enlissent à Stalingrad, les Alliés débarquent en Afrique du Nord le 8 novembre 1942. Les Allemands envahissent la zone sud de la France tandis que la flotte française se sabordé à Toulon le 27 novembre. Les États-Unis rompent, enfin, leurs relations diplomatiques avec le gouvernement de Vichy. L'amiral Darlan, ex-chef du gouvernement du Maréchal, ex-successeur désigné de Pétain, qui est sur place à Alger, fait d'abord tirer sur les Anglo-Américains, puis change d'avis, négocie et rejoint la dissidence. Il prend la direction d'un Conseil impérial pour le regroupement des forces françaises.

Le général Giraud, alors à la tête des forces françaises de Vichy en Afrique du Nord, suit le mouvement. Puis Darlan est assassiné ; Giraud prend sa suite. Saint-Exupéry, revenu à New York après un long séjour d'été à Westport (Connecticut), lance à la fin du mois de novembre un appel radiophonique qui commence par ces mots : « D'abord la France. » Il se réjouit qu'enfin, maintenant que le pays est entièrement occupé, il n'y ait plus de litiges, de tendances différentes, d'intérêts opposés puisqu'il n'y a plus qu'une seule cause : celle de la Libération. Jugeant « ridicule » le problème Giraud-de Gaulle, il n'a dès lors plus qu'une idée : rejoindre son ancien groupe aérien à Tunis. Au mois de janvier 1943, il rencontre plusieurs fois à New York le général Béthouart, représentant militaire du général Giraud. En avril, Le Petit Prince paraît en anglais puis en français. Saint-Ex, qui l'a souhaitée avec insistance, reçoit enfin sa feuille d'embarquement et part pour Oran sur un transporteur de troupes britannique : le Stirling Castle. Il arrive le 4 mai, effectue une courte mission pour Giraud puis retrouve son unité, le 2/33, et reprend ses vols d'entraînement, d'abord sur des avions Bloch 174, puis sur un Lightning P38 à Oujda. Son adresse postale est maintenant : Capitaine de Saint-Exupéry, 3RD Photo Group, APO 520, US Army. Il est promu commandant le 25 juin. Le 21 juillet a lieu sa première mission de combat. Il s'abîme à l'atterrissement le 1er août puis est interdit de vol le 11 du même mois. Le lendemain, Saint-Exupéry, déconfit par cette mise à pied, s'empare du Lightning de liaison et, dès l'aube, file sur Alger, pour voir le général Donovan (5). Il revient le soir même. Quelques jours plus tard, le major Dunn, son commandant de groupe, est muté aux États-Unis. Cela ne change rien : Saint-Exupéry est mis en réserve de commandement. Pendant près de neuf mois, il se morfond à Alger, poursuit l'écriture de son manuscrit *Citadelle*, s'ennuie dans ce qu'il nomme « cette voie de garage où tout se délabre. Cette gendarmerie moisie de fond de province. Cet extraordinaire ridicule des pions qui règnent » (6). Il croise André Gide... Le temps passe bien lentement pour lui. En avril 1944, le 23 et le 24, il se rend à Naples pour tenter, mais en vain, de rencontrer le général Eaker, qui commande l'aviation américaine en Méditerranée. Il y revoit ses amis du 2/33 qui y stationne depuis janvier. Puis, miracle ! En mai, il est réintégré dans son escadrille, à Alghero (Sardaigne), et reprend ses missions au-dessus de la France au mois de juin. Il en effectue plusieurs, dont certaines avortées pour des raisons techniques. Sur l'intervention de qui ? À l'ordre donné par qui, alors que le général de Gaulle, seul chef du Comité français de libération nationale à l'époque, l'avait expressément maintenu en réserve de commandement ? Saint-Exupéry écrit lui-même : « ... Mais j'ai dû à la gentillesse du général américain Eaker de bien vouloir faire une exception pour moi, et me voici réintégré dans mon rôle de pilote de Lightning P38. (7) » Étrange réponse de la part d'un officier supérieur ayant désobéi à son commandant en chef français !

### Plus proche de Vichy que de la France libre...

Saint-Exupéry n'aimait pas de Gaulle, ce général factieux, « candidat dictateur » ! Il n'était pas le seul, même chez ceux venus se battre à ses côtés après juin 1940. Les débuts de la « France libre » se caractérisent par l'extrême solitude du Général, qu'à peu près personne, parmi les élites du « pays de France », selon une expression de Saint-Ex, n'était venu rejoindre en Angleterre. Et pas seulement les militaires de haut rang ou les « politiques » de renom ! Il y avait des soldats, des aviateurs et des marins français inscrits dans les armées anglaises et, plus tard, des résistants en lien direct avec les services secrets britanniques. Parmi les « intellectuels », Raymond Aron lui-même, arrivé très tôt en Angleterre, se définissait comme un « non-gaulliste à Londres ». Il ne cessera de critiquer l'action du général de Gaulle, qui prétendait se mêler de politique. De son côté, le Général s'est peu préoccupé de Saint-Exupéry. À Brazzaville, le 19 avril 1941, il envoie un télégramme à René Pleven et au général Petit posant une série de questions destinées à faire le point sur les « affaires » de la France libre, dont l'une le concerne : « Où en sommes-nous aux États-Unis ? Sieyès a-t-il pu commencer sa mission d'organisation de nos comités ? Focillon nous a-t-il ralliés ? Ne peut-on rallier Saint-Exupéry ?... » Les deux hommes ne se sont pas rencontrés, même à Alger, après la mise à l'écart du général Giraud, lorsque de Gaulle devint le seul chef du Comité français de libération nationale. Dans ses écrits, Saint-Exupéry, furieux de l'interdiction par la censure gaulliste (8) de son Pilote de guerre en Afrique du Nord, comme de celle par la censure allemande en France, laisse entendre qu'il aurait sollicité une entrevue au début de 1944. Nous n'avons ni document ni témoignage confirmant ce « souhait ». Mais au-delà du personnage qu'il n'aimait pas, pourquoi Saint-Ex a-t-il étendu sa réprobation à l'ensemble des forces de la « France libre » alors qu'il n'a pas un instant hésité à retrouver les représentants de Vichy à Alger, en particulier le général Giraud, au moment où celui-ci conduisait sur place la politique du Maréchal et de son gouvernement (lois antijuives, arrestation des communistes et des résistants, etc.) ? Henri-Christian Giraud, petit-fils du général, nous en donne une interprétation cohérente dans un article : « De Gaulle/Saint-Exupéry : la grande discorde » (9). Saint-Exupéry, qui se désespérait de la division entre Français créée selon lui par l'appel du 18 juin, qui conduisait des compatriotes à tirer sur d'autres compatriotes, avait soutenu l'armistice demandé par le Maréchal au nom d'une raison morale bien connue : continuer le combat était irréaliste car la défaite était irrémédiablement acquise face à la supériorité allemande qui, selon lui, « nous aurait coûté deux millions d'hommes morts inutilement » à vouloir poursuivre la guerre. Le salut de la France n'était que dans sa survie, donc l'arrêt des combats « dans l'honneur », et dès que possible, car aucune nation au monde n'est prête à accepter le sacrifice ultime. D'où cet armistice salutaire, seule façon d'éviter le chantage à la mort des nazis contre les malheureuses populations de France. De Gaulle n'est pour lui, au mieux, que le chef d'une légion étrangère, certes légitime et courageuse, mais à la condition de ne tirer que sur l'ennemi, et qui ne confère aucunement à son chef le droit de parler au nom de la France. « *Le gaullisme en très résumé ? Un groupe de "particuliers" (c'était des particuliers) se bat hors la France vaincue qui a à sauver sa substance. Et c'est très bien. Il faut qu'elle soit présente au combat. Et le Général d'une telle légion étrangère m'eût eu au combat. Mais ce groupe de "particuliers" se prend pour la France... Il prétend tirer bénéfice d'un sacrifice moins grand que le leur (et il n'est de sacrifice vrai que sans bénéfice). De ce qu'il est hors de France présent au combat, de ce qu'il constitue une bien normale "légion étrangère", il prétend tirer comme bénéfice de gérer la France de demain ! C'est absurde, car l'essence du sacrifice, c'est qu'il ne gagne aucun droit. Ça, c'est essentiel. C'est absurde, car la France de demain doit renaître (si renaissance il y a) de sa propre substance. De celle qui a fourni les prisonniers, les otages, les enfants morts de faim. Ça aussi, c'est essentiel. Leur assemblée ? Ils jouent très bien. C'est la pièce jouée qui est ridicule. Ils se croient "la France" quand ils devraient être "de France", c'est absolument autre chose ! [...] Ce sont des fascistes sans doctrine !* (10) »

Soudain, les événements viennent déchirer l'horizon mental de l'écrivain. L'invasion de la zone libre par les Allemands, le sabordage de la flotte à Toulon, la désignation par les Américains de l'amiral Darlan comme commandant en chef des armées françaises en Afrique justifient brutalement son ardeur nouvelle à retourner combattre l'ennemi sur des ailes étrangères. Lisant l'appel de Saint-Exupéry publié fin novembre, le journal Pour la victoire publie en retour, le 12 décembre 1942, une réponse cinglante de Jacques Maritain. Saint-Exupéry est pour lui bien oublié de certaines vérités :

« *C'est un fait que la division entre ceux qui pendant la grande épreuve se sont résignés à l'ordre nazi et à l'Europe totalitaire et ceux qui sont restés fidèles à la vocation de la France est le schisme le plus profond que notre histoire ait connu. Ce schisme a été créé par les mêmes hommes qui ont trahi l'esprit et le peuple de chez nous. Ce ne sont pas des appels à l'union qui le surmonteront... La France, en tout cas, devra se délivrer d'eux et de leur fantôme de Révolution nationale pour que la réconciliation des Français soit possible.* » « *C'est la France elle-même qui, depuis deux ans, nous sommes tous de continuer le combat. Le peuple de France a continué le combat dans la détresse et dans la nuit, désarmé, affamé, au prix d'une lutte atroce non seulement contre l'ennemi, mais contre des Français qui voyaient le salut de la patrie dans l'acceptation de l'esclavage. Des garçons héroïques se sont échappés de France pour continuer le combat à ciel ouvert... Maintenant, Saint-Exupéry nous dit qu'il n'y a plus désormais qu'une place possible pour les Français mobilisables, celle de combattant. Pourquoi cette pensée ne s'impose-t-elle à lui qu'aujourd'hui ?* »

Jacques Maritain déroule ensuite ses griefs et parle de confusions trop graves pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y répondre...

« *Vichy n'est pas la France, et [que] le peuple français ne saurait être confondu avec un pouvoir usurpé surgi de la défaite et de la honte. Vichy a pris parti pour la collaboration avec l'Allemagne. Le peuple de France a pris le parti contraire. Saint-Exupéry n'a voulu plaider que pour la France. Il a tort d'oublier que la série d'abandons et de déshonneurs qui se sont succédé depuis deux ans... ont résulté d'un premier abandon tragique, dont l'expression décisive a été l'armistice de 1940.* » « *Il [Saint-Ex] ne veut pas s'ériger en juge. Mais, malgré lui, il ne peut pas ne pas juger, et il ne juge pas justement. Il ne peut demander qu'on s'abstienne de juger qu'en jetant le blâme sur ceux qui depuis deux ans n'ont pas partagé son silence et sa douloureuse expectative. [...] Il semble très peu informé du travail de résistance qui se fait en France et de l'état d'esprit des Français. [...] Il s'adresse à ses compatriotes en séjour ici, il leur ouvre les bras et leur demande l'union. Mais il ne voit dans les conflits qui partagent les Français que rivalités personnelles et ambitions.* »

Et Maritain de poursuivre :

Saint-Exupéry fut choqué par le texte de Jacques Maritain et lui répondit par une lettre personnelle toute de dénégation :

« Je n'ai jamais eu de lien avec Vichy... [...] J'ai pensé France... [...] Nous pensions de la France officielle qu'elle refusait péniblement, sous le poids des chantages, les concessions majeures. Nous estimions qu'il valait mieux ne point léser, aussi contradictoire, incohérent, et parfois invisible qu'il fut, cet effort réel de résistance. Nous pouvions nous tromper. Nous pouvions ne pas nous tromper. Nos erreurs éventuelles n'affectaient en rien nos intentions. (11) »

En août 1943, alors qu'il vient de rejoindre son unité avec autorisation de voler, Saint-Exupéry ne modère en rien son jugement sur le chef de la France libre :

« Je n'aime pas plus aujourd'hui le général de Gaulle. C'est ça la menace de dictature. C'est ça le national-socialisme. Je n'aime pas la dictature, la haine politique, le credo du parti unique. Quand le national-socialisme meurt ailleurs, ce n'est vraiment pas raisonnable de le réinventer pour la France. Je suis très impressionné par cette bande de fous. Leur appétit de massacre entre Français, leurs souhaits en ce qui concerne la politique d'après-guerre (bloc européen) conduira une France aussi affaiblie que l'Espagne à ne plus être qu'un satellite de la Russie ou de l'Allemagne. Ce n'est pas dans cette direction que loge pour moi la vérité. Croit-on encore que le gaullisme représente la démocratie et le général Giraud la tyrannie ? Je reprocherai plutôt à Giraud d'avoir été faible comme un mouton et d'avoir cédé sur tous les points au candidat dictateur. (12) »

Dans une longue lettre non envoyée à Joseph Kessel (13), il tente encore de soutenir l'armistice :

« Nous aurions perdu deux millions d'hommes pour retarder de vingt heures l'avance allemande. Quelque chose comme le génie de l'espèce refuse cette stérile hémorragie. Deux millions de morts. Six millions de prisonniers. Trois ou quatre millions de déportés et par-dessus tout le fantôme des transferts de population. [...] Et le reste : femmes, enfants et vieux mendians à l'envahisseur, de la graisse pour chemins de fer pour leur improbable survie. [...] Actuellement ton gaullisme prépare la guerre contre les Américains ou éventuellement contre les Anglais. [...] L'être à sauver était la France et celui-là est déjà ruiné, menacé d'aller en morceaux à cause de vos divisions. »

En novembre 1943, il réitère une méfiance qui continue d'être surprenante :

« On fusillera beaucoup l'année prochaine et ce sera un peu mélancolique. Que servira cette récolte ? Les problèmes réels ne sont pas posés. Le pouvoir n'est que le moyen d'imposer une bible : où est la Bible ? Aussi génial que soit le général de Gaulle (et je crois assez en son génie politique), il faudra bien un jour qu'il use des passions qu'il aura soulevées. Il faudra bien qu'il pétrisse quelque chose. (14) » « Je suis d'ailleurs absolument certain qu'elle [la France] les plébiscitera [les « gaullistes »]. Par haine d'un Vichy malpropre. Et par ignorance de leur essence. Ça, c'est la misère d'un temps où manque toute lumière. On n'évitera pas la terreur. Et cette terreur fusillera au nom d'un Coran informulé. Le pire de tous. [...] Mais cette défaite aura quand même sauvé le monde. Notre écrasement accepté aura été le point de départ de la résistance au nazisme. (15) »

En janvier :

Que dire de cette profonde absence de lucidité politique sur l'importance de l'armistice, la situation de la France dans le conflit, sa position, la contribution du mouvement gaulliste à sa survie et sa place du côté des vainqueurs ? Est-ce uniquement par méfiance vis-à-vis de De Gaulle ? Répondre positivement serait résumer leur opposition à un simple conflit de personnes entre deux hommes qui ne se sont jamais rencontrés. Ce dernier n'a fait que constater l'hostilité de Saint-Ex et ne le mentionne pas dans son allocution d'Alger, le 30 octobre 1943, où il cite les écrivains français qui ont contribué à sauver l'esprit de la France. C'est bien le moins ! Il le met en réserve de commandement le 7 janvier 1944, décision qu'il maintiendra par la suite, non par brouille, comme cela a été trop souvent affirmé, mais parce que l'intéressé n'avait plus l'âge, ni la condition physique, de piloter un avion de combat. Saint-Exupéry, pilote expérimenté et courageux, parti dès l'armistice à New York grâce à un passeport donné par Vichy, s'est finalement consacré à ses livres, tours de cartes et exercices de mathématique, mais jamais ne s'est rapproché ni de l'Angleterre ni de la France libre, ce qui lui aurait été facile à partir des États-Unis. Après le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, il restera, avec l'appui du général Giraud, un pilote insoumis volant sous commandement américain. Si l'ordre de rester « en réserve » donné par de Gaulle avait été obéi, notamment par l'intéressé et par certains officiers de l'US Air Force dont il faut peser l'ignorance, l'arrogance et l'irresponsabilité, Saint-Exupéry aurait survécu et poursuivi ce pour quoi il valait vraiment : l'œuvre d'un grand écrivain français. Le 3 novembre 1944, le général de Gaulle, président du gouvernement provisoire, cite à l'ordre de l'armée le commandant pilote de grande reconnaissance Antoine de Saint-Exupéry pour la qualité de ses missions cartographiques effectuées durant le mois de juin 1944, cette citation valant attribution de la croix de guerre avec palme de vermeil.



1. Antoine de Saint-Exupéry, Pilote de guerre, Gallimard, 1942.

2. Henri du Moulin de Labarthète, Le Temps des illusions, À l'enseigne du Cheval ailé, 1946, p. 250.

3. Antoine de Saint-Exupéry, Écrits de guerre (1939-1944), Gallimard, 1982.

4. Idem.

5. William Joseph Donovan, commandant l'OSS (Office of Strategic Services).

6. Antoine de Saint-Exupéry, Écrits de guerre (1939-1944), op. cit.

7. Idem, p. 402.

8. Gallimard n'avait pas le droit de diffuser l'ouvrage en Afrique du Nord. La raison ? Saint-Exupéry dénialait à la France combattante toute importance dans une future victoire qui ne pouvait être que celle des Américains.

9. Henri-Christian Giraud, « De Gaulle/Saint-Exupéry : la grande discorde », La Nouvelle Revue d'histoire, n° 90, mai-juin 2017.

10. Antoine de Saint-Exupéry, Écrits de guerre (1939-1944), op. cit., p. 359.

11. Antoine de Saint-Exupéry, Écrits de guerre (1939-1944), op. cit.

12. Lettre à Curtice Hitchcock, août 1943, Écrits de guerre (1939-1944), op. cit., p. 271.

13. Antoine de Saint-Exupéry, Écrits de guerre (1939-1944), op. cit., p. 329.

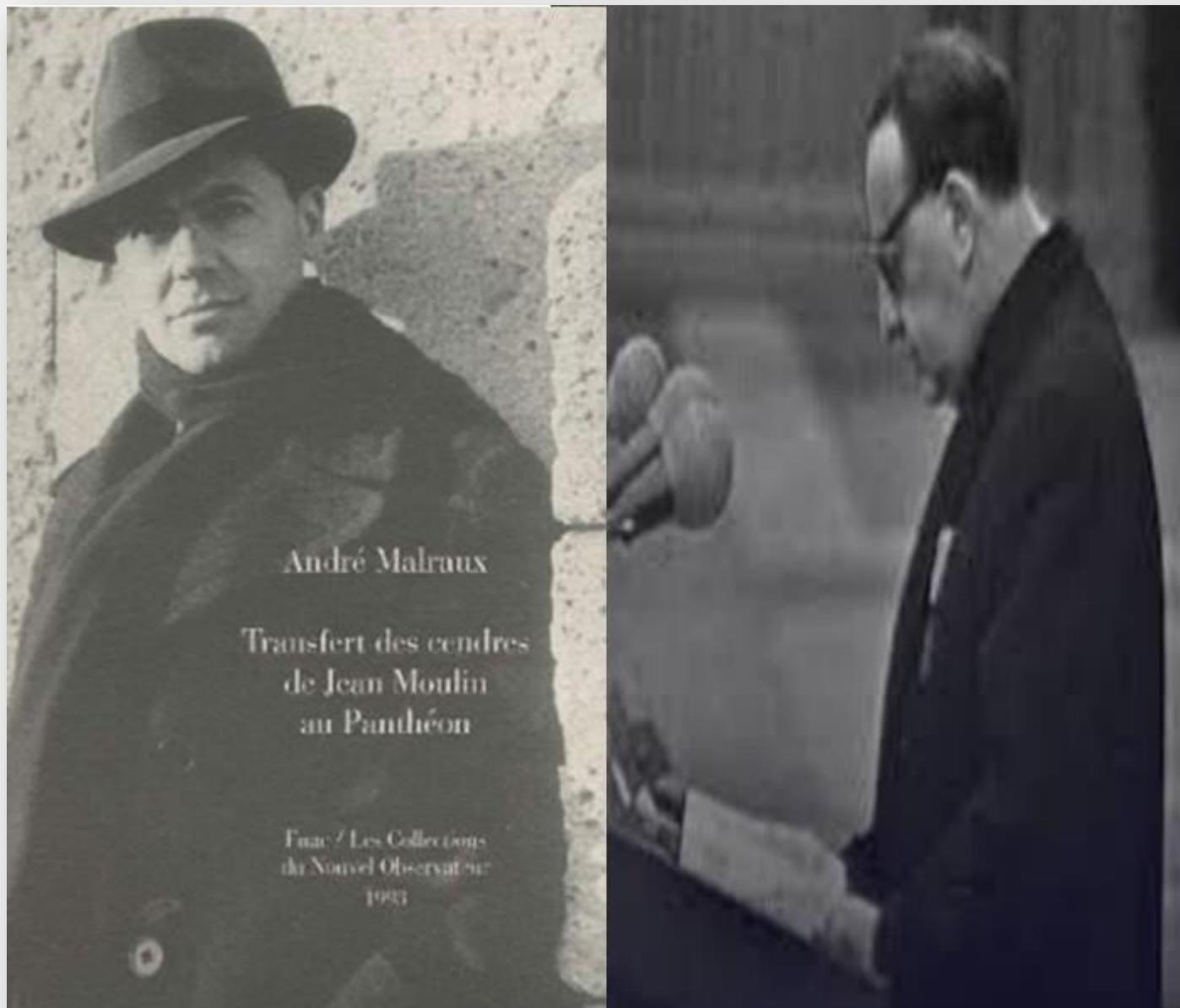
14. Antoine de Saint-Exupéry, Écrits de guerre (1939-1944), op. cit.

15. Idem.

Yves de Gaulle

Yves de Gaulle est haut fonctionnaire. Il est l'auteur d'Un autre regard sur mon grand-père Charles de Gaulle (Plon, 2016) et de « Ma République ». Apocryphe de Charles de Gaulle (L'Observatoire, 2019). Dernier ouvrage publié : Chevalier solitaire (Plon, 2022).

**En mémoire de Jean Moulin,  
grande figure de la Résistance, mort sous la torture en 1943.  
Vingt ans plus tard, André Malraux, ministre des Affaires culturelles, lui rend un vibrant  
hommage lors du transfert de ses cendres au Panthéon.  
Discours du 19 Décembre 1964**



MAIS VOICI LA VICTOIRE DE CE SILENCE ATROCEMENT PAYÉ  
LE DESTIN BASCULE  
CHEF DE LA RÉSISTANCE  
MARTYRISÉ DANS DES CAVES HIDEUSES  
REGARDE DE TES YEUX DISPARUS TOUTES CES FEMMES NOIRES QUI VEILLENT NOS COMPAGNONS  
ELLES PORTENT LE DEUIL DE LA FRANCE ET LE TIEN  
REGARDE GLISSER SOUS LES CHÊNES NAINS DU QUERCY  
AVEC UN DRAPEAU FAIT DE MOUSSELINE NOUÉE, LES MAQUIS QUE LA GESTAPO  
NE TROUVERA JAMAIS PARCE QU'ELLE NE CROIT QU'AUX GRANDS ARBRES  
COMME LECLERC ENTRA AUX INVALIDES AVEC SON CORTEGE  
D'EXALTATION DANS LE SOLEIL D'AFRIQUE  
ENTRE ICI JEAN MOULIN, AVEC TON TERRIBLE CORTEGE  
AVEC CEUX QUI SONT MORTS DANS LES CAVES  
SANS AVOIR PARLÉ COMME TOI  
ET MÊME, CE QUI EST PEUT ÊTRE PLUS ATROCE, EN AYANT PARLÉ

## Exposition

**L'IA au service de l'histoire au musée de l'Armée**  
**L'exposition durera jusqu'au 18 décembre 2024.**

Cette exposition créée par l'entreprise française Iconem, le *Lab AI For Good* de Microsoft et le soutien de la Mission Libération, propose un voyage immersif et narratif en deux parties :

« Paysages de la mémoire » : expérience immersive de 22 minutes sur écrans panoramiques

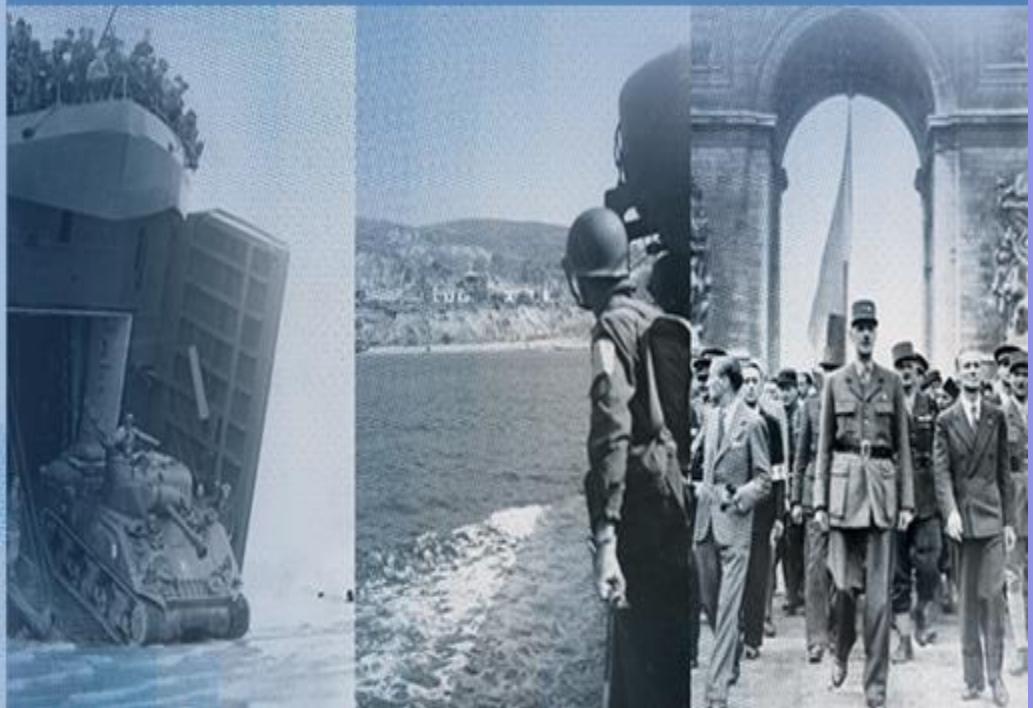
La première partie fait revivre trois événements majeurs de la Libération de la France en 1944 : les débarquements de Normandie et de Provence et la Libération de Paris.

Des outils d'Intelligence Artificielle (IA) ont permis d'exploiter une vaste collection de photographies d'époque afin de créer des versions 3D, en ajoutant des effets de perspective et de colorisation. En donnant vie aux images historiques, ces techniques renforcent l'immersion et offrent une expérience visuelle saisissante.

Grâce à une cartographie alimentée par l'IA, le visiteur parvient à ressentir la portée de ces événements cruciaux de 1944, restitués dans leur contexte temporel et géographique.

# Revivez la Libération de 1944

« L'intelligence artificielle au service de l'Histoire »



Le 8 novembre prochain ouvrira l'exposition « Revivez la Libération de 1944 » organisée par Iconem, une *startup* spécialisée en numérisation 3D de sites patrimoniaux. L'exposition, en partenariat avec Microsoft, s'invite au musée de l'Armée-Hôtel national des Invalides. Le musée de l'Armée a ouvert ses portes pour accueillir une exposition immersive inédite mettant l'intelligence artificielle (IA) au service de l'histoire. Le public transporté par l'association des technologies de l'IA et de reconstitution virtuelle va découvrir les étapes significatives de la fin de la guerre.

L'usage d'outils innovants pour améliorer la transmission de l'histoire au plus grand nombre est essentiel à un moment où les témoins directs disparaissent peu à peu. C'est dans le cadre de la mission 80 ans de la Libération, chargée d'organiser le cycle commémoratif de 2024 et 2025, que l'Hôtel national des Invalides accueille ce voyage immersif en deux parties.

La première partie de l'exposition « Paysage de la mémoire » retrace trois éléments majeurs de la Libération de la France en 1944 : les Débarquements en Normandie et en Provence ainsi que la Libération de Paris. À travers les archives alliées et allemandes, cette expérience immersive plonge les spectateurs dans la réalité de ces événements historiques. L'utilisation de nouvelles technologies permet la démultiplication des capacités des metteurs en scène en donnant vie à des images d'époque et en les replaçant dans leur contexte temporel et géographique. Dans la seconde partie de l'exposition, le spectateur découvre les témoignages émouvants de ceux qui ont été acteurs de la libération de la France. « Visage de mémoire » raconte le récit enrichi d'archives photographiques inédites.

**L'exposition durera jusqu'au 18 décembre.**

**Publié le 08 novembre 2024**

**Pierre-Alexandre Chartier, Marie-Hélène Mounet**

**LA LETTRE DU 18 JUIN**  
N° 272 Janvier 2024 - vingt-neuvième année

*Le combat de l'avenir*

**SOMMAIRE**

- Nouvelle Année, Nouvel Espoir : rétablissons la souveraineté de la France. Jacques Myard
- « Ils ont fait la France grandisse... » ... Christine Alfarge
- Le général de Gaulle économie et finances ... Henri Fesquereau
- Note de lecture de l'ouvrage « Entretien avec Michel Anfray » ... Marc Fosseux
- Noël nous faire redécouvrir l'échange vrai Marc Dugois
- Deux défis majeurs pour le nouveau président américain ... Paul Klehoukoff

page 1  
page 2  
page 3  
page 4  
page 5  
page 6  
page 7  
page 8





**BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT À 18 JUIN**  
Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à :  
Académie du Gaullisme

**Nom et prénom** ..... **Adresse** .....

**Code postal** ..... **Ville** .....

**Téléphone fixe** ..... **Téléphone portable** .....

**Courriel** .....

Cotisations : ---- x 25 € (plus de 25 ans) ---- x 10 € (moins de 25 ans) ---- x 30 € (couple)  
À partir de ---- x 75 € (membre bienfaiteur)

Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à : Académie de Gaullisme, Monsieur ALFARGE Amir  
12, Rue Rabelais 86130 JAUNAY- MARIGNY

Site officiel Paris France  
[www.academie-gaullisme.fr](http://www.academie-gaullisme.fr)

© 01.12.2024